



Greffes de tissus mous

Techniques et ateliers cliniques sur patients



*Cours impliquant des ateliers « Hands-on »
et chirurgies sur patients*

Objectifs éducationnels



La première journée est consacrée à la théorie et à une démonstration chirurgicale. La présentation sera axée sur les techniques chirurgicales pour corriger les récessions gingivales avec l'utilisation de membrane allogène et de tissu conjonctif. Une introduction sur le PRF, comme facteur de guérison et amélioration du pronostic sera donnée.

La deuxième journée est consacrée aux traitements de patients en clinique. Vous êtes invité(e) à amener votre propre patient afin d'effectuer vous-même la chirurgie indiquée, sous la supervision de cliniciens expérimentés. Ainsi, vous pourrez intégrer immédiatement ces nouvelles procédures dans votre pratique et maximiser votre investissement.

Les 14 premiers participants à confirmer un patient pourront opérer avec notre guidance.

Notez qu'il n'est pas obligatoire d'avoir un patient pour assister à ce séminaire. Vous assisterez alors un collègue qui aura son patient.

Contenu



- Revue de la littérature scientifique sur les techniques de greffes et de leurs efficacités
- Techniques de recouvrement radiculaires et d'augmentation gingivales autour des dents et implants
- Indications, contre-indications et applications cliniques pour chacune des techniques
- Gestion des tissus mous et lambeaux
- Techniques de prélèvement de greffons et d'hémostases du site donneur
- Procédures chirurgicales simples et peu invasives
- Instrumentation micro-chirurgicale et techniques de sutures
- Pratique sur mandibule de porc et sur patient

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation a été développée pour le dentiste et son équipe chirurgicale. La présence du dentiste est toutefois obligatoire. L'expérience nous démontre que c'est la meilleure façon d'assurer l'intégration en clinique des notions apprises lors de la formation.

Dates



21-22 septembre 2018 ou 3-4 mai 2019

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférenciers et instructeurs



Dr Nguyen a complété sa résidence en parodontie à l'Université du Minnesota en 2016. Il a occupé le poste de professeur adjoint en parodontie à l'Université de Montréal de 2016 à 2018, et enseigne présentement aux étudiants en médecine dentaire et résidents en parodontie à l'Université Harvard.

Dr. Thomas T. Nguyen

D.M.D., M.Sc., PARODONTISTE



Dr Benoit Lapointe

DMD, Fellow ICOI



Dr Jean-François Bernard

DMD

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 23 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 9 heures)

Hygiéniste : 14 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 9 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



Jour 1 : de 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers (dîner libre)

Jour 2 : de 8 h 30 à 16 h 30 – Chirurgies sur patients en clinique (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 2395 \$

Membre du personnel : 495 \$

N.B. Les frais de chirurgie sont inclus dans ce cours. Seul le tissu allogène utilisé sur votre patient vous sera facturé directement de notre fournisseur. Vous êtes libre de facturer des frais à votre patient pour ainsi réduire le coût de cette formation.

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

